

La ségrégation entre établissements scolaires et ses conséquences



Doctorant

Olivier MONSO



Doctorant en sociologie

Directeur : Louis-André VALLET

Affiliation : LIEPP-CRIS

Diplômé de l'ENSAE et de l'ENS Cachan, Olivier Monso est expert sur l'analyse des inégalités scolaires au service statistique du ministère en charge de l'éducation nationale (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, DEPP).

Publications :

Boutchenik B., Givord P., Monso O. (2018), « La ségrégation sociale entre collèges : un reflet de la ségrégation résidentielle nettement amplifié par les choix des familles, notamment vers l'enseignement privé », *Insee Analyses*, n° 40.

Boutchenik B., Givord P., Monso O. (2021), « Ségrégation urbaine et choix du collège : quelles contributions à la ségrégation scolaire ? », *Revue économique*, vol. 72, n° 5, p. 717-747 (et *LIEPP Working Paper* n° 105).

Givord P., Guillermin M., Monso O., Murat F. (2016a), « Comment mesurer la ségrégation dans le système éducatif ? Une étude de la composition sociale des collèges français », *Éducation & formations*, n° 91, p. 21-51.

Givord P., Guillermin M., Monso O., Murat F. (2016b), « La ségrégation sociale entre les collèges. Quelles différences entre public et privé, aux niveaux national, académique et local ? », *Éducation & formations*, n° 91, p. 53-76.

Guillermin M., Monso O. (2022), « Évolution de la mixité sociale des collèges », *Note d'Information*, n° 22.25, DEPP.

Monso O., Fougère D., Givord P., Pirus C. (2019), « Les camarades influencent-ils la réussite et le parcours des élèves ? Les effets de pairs dans l'enseignement primaire et secondaire », *Éducation & formations*, n° 100, p. 23-52 (et *LIEPP Working Paper* n° 86).

Monso O. (2020), « Ségrégation sociale au collège et relation école-famille. Quelques constats et outils d'analyse », in Lenoir, Annick ; Pelletier, Liliane (dir.), *Regards critiques sur la relation école-familles*, Éditions des archives contemporaines, France.

Cette recherche porte sur la ségrégation entre établissements scolaires, principalement la ségrégation sociale au collège, qui contribue aux inégalités de performances scolaires et de perspectives de mobilité sociale. Elle étudie les disparités spatiales et les tendances temporelles de la ségrégation au collège. Une analyse sur plusieurs grandes villes permet également de saisir les configurations locales de la ségrégation et les contributions des mécanismes de ségrégation résidentielle et des choix des familles.

Ségrégation entre établissements et inégalités scolaires

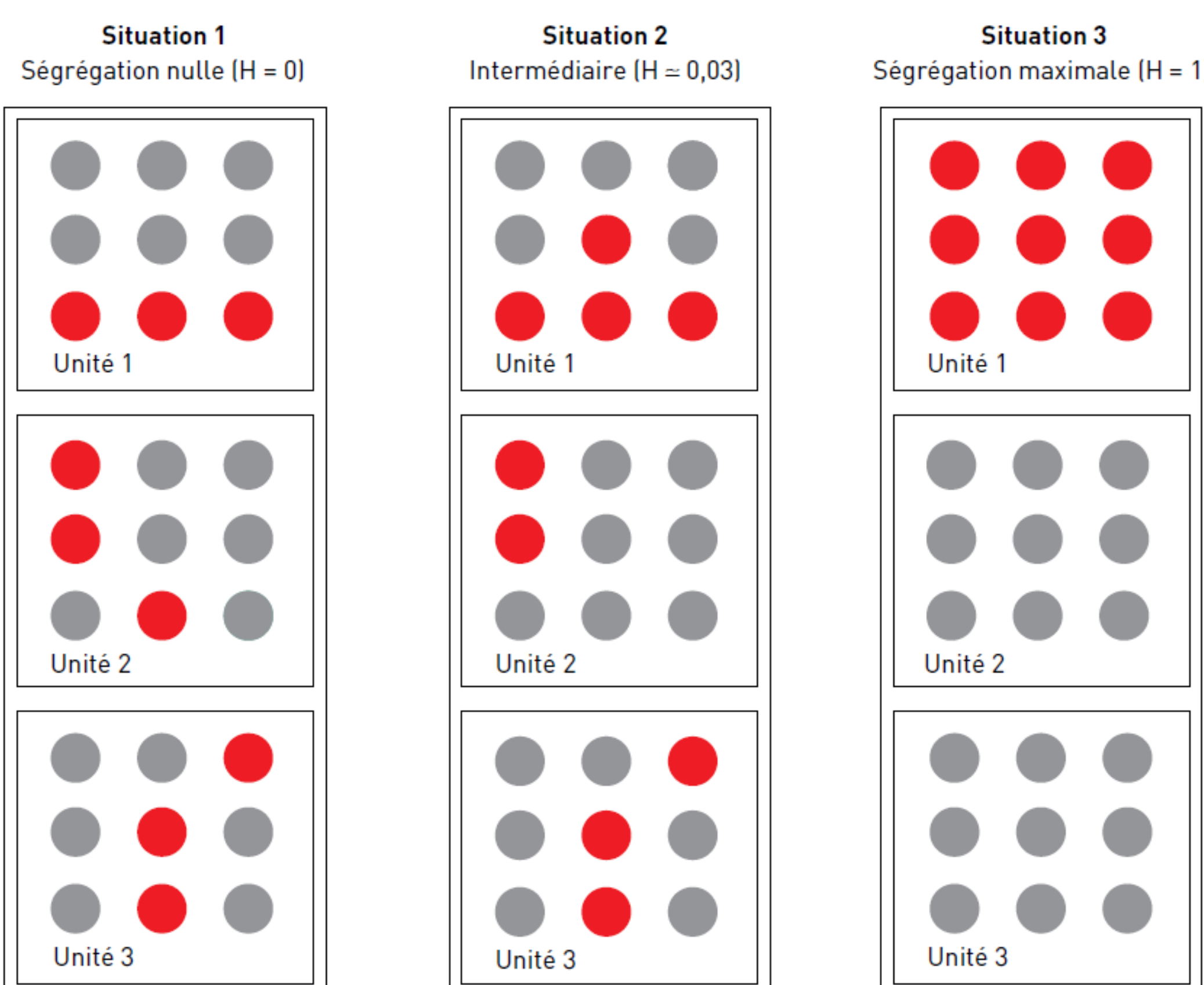
La France figure parmi les pays développés où la corrélation entre le milieu socio-économique et le niveau de performance scolaire est la plus élevée. L'un des facteurs régulièrement mis en avant pour expliquer cette situation est celui de l'existence d'une forte ségrégation entre établissements scolaires : c'est-à-dire l'inégale répartition des élèves entre les établissements du point de vue de leur niveau scolaire ou de leur environnement familial. Au cours des années récentes, des politiques ont été dédiées à réduire la ségrégation selon le milieu social – autrement dit à améliorer la mixité sociale entre les élèves dans les établissements scolaires. En tant qu'expert à la DEPP, service statistique du ministère en charge de l'Éducation nationale, j'ai contribué à plusieurs travaux visant à faire un état des lieux sur les disparités territoriales, les mécanismes et les tendances de la ségrégation sociale entre les collèges. Je rassemble et prolonge ces travaux à l'occasion de cette thèse.

Nous avons d'abord proposé une revue de littérature ayant trait aux effets du regroupement, dans les classes et les établissements scolaires, d'élèves de mêmes milieu social ou de même niveau scolaire (Monso et al., 2019). Les élèves sont influencés par la composition socio-économique et le niveau scolaire de leurs pairs. Les élèves de milieu défavorisé, ou en difficulté scolaire, y sont en général plus sensibles. Dans le second degré, les effets mesurés de la ségrégation sur les performances sont en général modestes, mais des recherches suggèrent des effets plus marqués sur les aspirations et les comportements. En raison de tels effets, les phénomènes de ségrégation peuvent être un obstacle aux perspectives de mobilité sociale des élèves d'origine défavorisée.

Mesurer la ségrégation dans le système éducatif

En vue de proposer un état des lieux sur la ségrégation sociale au collège en France, nous avons mené une investigation méthodologique sur les indicateurs permettant de mesurer celle-ci. Nous avons retenu l'indice d'entropie au vu de ses propriétés intéressantes pour caractériser la ségrégation dans le système éducatif (Givord et al., 2016a). L'indice d'entropie vaut 0 lorsque les élèves de différentes origines sociales sont répartis de façon uniforme entre les établissements. C'est le cas sur la figure ci-dessous, où chaque unité comprend 1/3 d'individus de type « rouge » (situation 1). Inversement, l'indice d'entropie vaut 1 si chaque unité scolarise un seul type, comme dans la situation 3. Dans des situations intermédiaires, comme la situation 2, l'indice d'entropie correspond à l'écart moyen entre la diversité sociale de chaque établissement et la diversité de l'ensemble de la population.

Exemples de différentes situations et des indices d'entropie correspondants

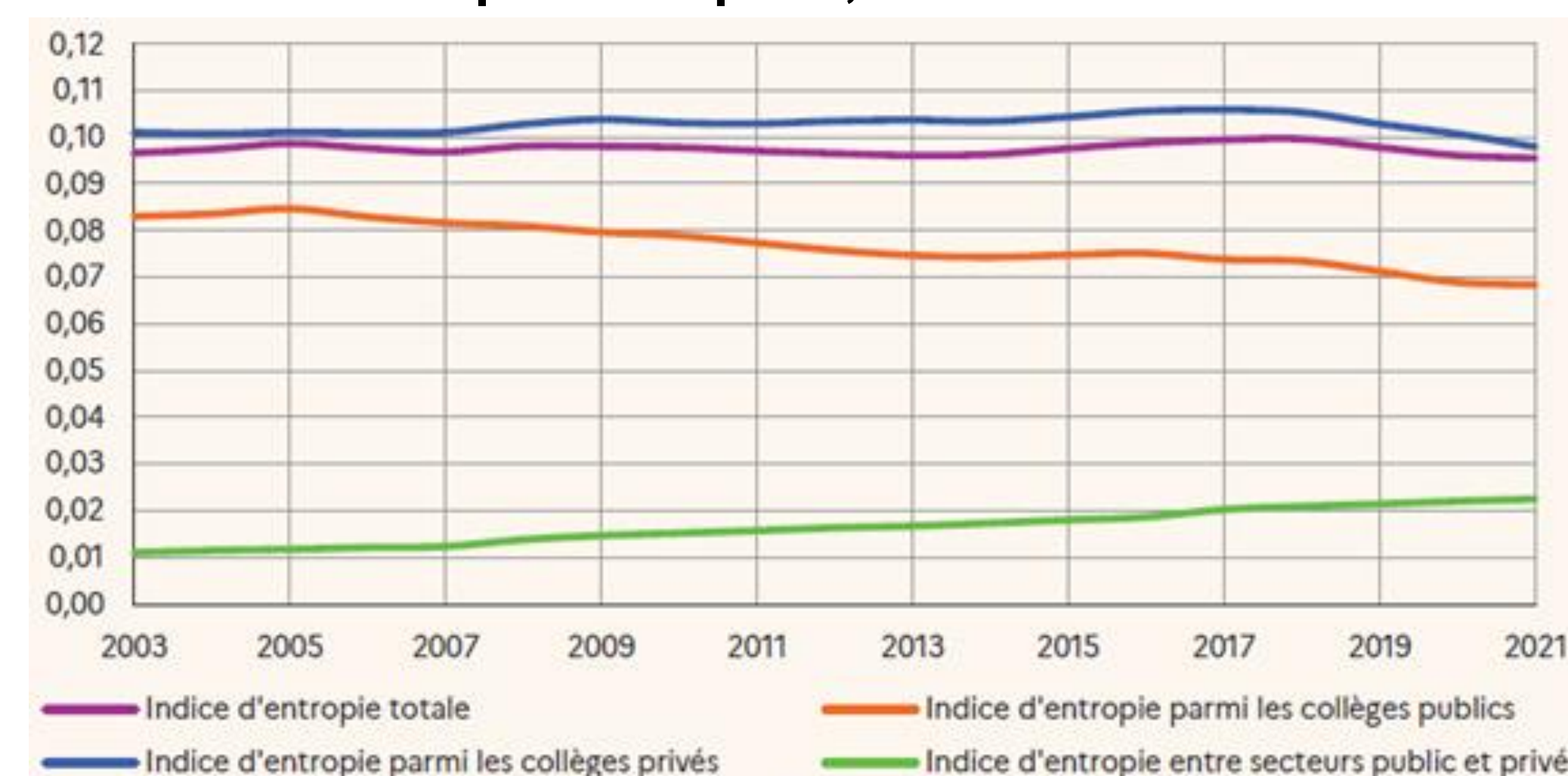


Tendances de la ségrégation sociale dans les collèges français

Nous avons appliqué cette mesure de la ségrégation à l'analyse des évolutions temporelles de la ségrégation, au plan national et à l'échelle des départements. La ségrégation sociale entre collèges a peu varié entre 2003 et 2021 pour les collèges français pris dans leur ensemble (Guillermin et Monso, 2022). Cette stabilité résulte de deux tendances contraires : la ségrégation entre collèges publics est en baisse alors que l'écart global de recrutement entre les secteurs public et privé n'a cessé d'augmenter, le secteur privé étant de plus en plus couramment choisi par les familles de milieu social favorisé.

Toutefois, tous les départements français ne suivent pas ces tendances nationales. Ainsi, dans une vingtaine de départements, principalement situés dans le Nord et l'Ouest, la ségrégation entre collèges publics a baissé, et les écarts entre secteurs public et privé n'ont pas augmenté.

Évolution de l'indice d'entropie de l'ensemble des collèges, et entre secteurs public et privé, entre 2003 et 2021



Champ : collèges des secteurs public et privé sous contrat, France métropolitaine + DROM.
Source : DEPP, système d'information Scolarité.

Les contributions de la ségrégation résidentielle et des choix des familles

Pour plusieurs grandes villes, nous avons proposé une analyse plus fine des configurations de la ségrégation des collèges. Dans un premier temps, nous avons mobilisé des indices rendant compte de la polarisation locale des collèges (Givord et al., 2016b), en les appliquant à Paris et sa banlieue, ainsi qu'à Marseille. Ces deux territoires ont en commun d'être traversés par une forte ségrégation résidentielle, mais se distinguent également sur certains aspects, notamment en matière de positionnement du secteur privé dans les quartiers défavorisés.

Dans un second temps, nous avons proposé une méthodologie pour mesurer la contribution respective de la ségrégation résidentielle et des choix de scolarisation des familles (Boutchenik et al., 2018 ; 2021). Ainsi, dans la métropole de Bordeaux, 61 % de la ségrégation sociale s'interprète par les différences de milieux sociaux des familles résidant dans les différents secteurs de collège (effet B ci-dessous). Le complément est quasi-exclusivement lié au fait que parmi les familles résidant sur un même secteur, celles qui choisissent l'enseignement privé sont de milieu social plus favorisé (C). Le choix d'un collège public hors secteur, principalement par le biais de dérogations, a une faible contribution d'ensemble à la ségrégation. Ces flux modifient la composition sociale des collèges des secteurs d'origine (E) mais aussi des collèges d'arrivée (F), avec des effets contrastés sur la mixité sociale. Des constats similaires ont été faits sur la métropole de Clermont-Ferrand et la ville de Paris.

Décomposition de la ségrégation entre collèges pour les élèves entrant en 6^e, métropole de Bordeaux

Ségrégation entre collèges (A)	0,099	
Contribution de la ségrégation résidentielle (B)	0,060	(60,8 %)
Contribution du contournement de la carte scolaire... ... vers un collège privé	0,039	(39,2 %)
effet « évitement » (C)	0,033	(33,3 %)
effet « réallocation » (D)	0,031	(31,2 %)
... vers un collège public	0,002	(2,2 %)
effet « évitement » (E)	0,006	(5,9 %)
effet « réallocation » (F)	0,012	(11,9 %)
	-0,006	(-6,0 %)

Champ : collèges des secteurs public et privé sous contrat de la métropole de Bordeaux.
Source : DEPP, système d'information Scolarité et fichier géolocalisé des élèves.